Fiche santé sécurité

Droits d’auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu’on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	35-3671-1	**Numéro de la version :**	2.01
Date de parution :	2026/03/02	**Remplace la version datée de :**	2025/05/27

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit
Lustre en pate “Finesse-it”

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Produit abrasif

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Systemes Abrasifs
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Attention

Symboles :
Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d’avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection.

Réponse:
EN CAS d’exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

26% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Eau	7732-18-5	50 - 75	Eau
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide	64742-14-9	5 - 13 Secret Fabrication *	Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	64742-48-9	5 - 13 Secret Fabrication *	Naphta, pétrole, hydrotraité lourd
Oxyde d’aluminium (non fibreux)	1344-28-1	1 - 10	Oxyde d'aluminium (non fibreux)
Glycérine	56-81-5	1 - 10	Propanetriol-1,2,3
Matière de remplissage	Secret Fabrication	< 5	Ne s'applique pas
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	8042-47-5	1 - 3 Secret Fabrication *	Huile minérale blanche
MORPHOLINE	110-91-8	0.5 - 1.5 Secret Fabrication *	Morpholine

Matière de remplissage est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n’a pas été divulguée puisqu’il s’agir d’un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
En cas d'exposition, rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés
Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Hydrocarbons	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Vapeurs ou gaz irritants	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d’une évaluation de l’exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l’EPI. Si l’exposition prévue résultant d’un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l’EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l’EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d’ensembles d’EPI pour les interventions d’urgence pourraient inclure le port d’une tenue d’intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par

la peau; ou l’enfilage d’un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d’inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Éviter de respirer la poussière produite par le découpage, le sablage, le meulage ou l'usinage. Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l’utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d’avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Des poussières combustibles peuvent se former par action de ce produit sur un autre substrat. La poussière générée par le substrat durant l'utilisation de ce produit peut etre explosive si présente en quantité suffisante avec une source d'ignition. Les dépots de poussière ne devraient pas pouvoir s'accumuler sur les surfaces, à cause du potentiel d'explosions secondaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
MORPHOLINE	110-91-8	ACGIH	MPT:20PPM	Danger d'absorption cutanée
Aluminium métallique et composés insolubles, fraction respirable	1344-28-1	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	1344-28-1	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	1344-28-1	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	

Huile minérale, à l'exclusion des fluides de travail des métaux, pure, hautement et sévèrement raffinée, fraction inhalable.	8042-47-5	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d’exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d’ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Mettre en place une extraction locale au niveau des sources d'émission pour contrôler l'exposition près de la source et empêcher l'échappement de poussière dans la zone de travail. Assurer que les systèmes de manipulation des poussières (comme les conduits d'échappement, les collecteurs de poussières, les équipements de fabrication) sont conçus pour empêcher l'échappement des poussières dans la zone de travail (c'est-à-dire, aucune fuite de l'équipement).

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : Caoutchouc nitrile

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide

Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Blanc
Odeur	Solvant légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	100 ºC
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair [*Méthode de test:*Coupe fermée] [*Détails:*Seta Testeur de point d’éclair à vase fermé]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	0,8 %
Limites d'explosivité (LSI)	6 %
pression de vapeur	*Pas de données disponibles*
Densité de vapeur relative	1 [*Détails:*Air=1]
Densité	1 kg/l
Densité relative	0,98 - 1,01
Hydrosolubilité	*Pas de données disponibles*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	10 000 - 17 000 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. La poussière générée par le meulage, le ponçage ou l'usinage peut provoquer une irritation du système respiratoire. Signes et symptômes probables : toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleur au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse.

En cas de contact avec les yeux :
La poussière générée par le meulage, le ponçage ou l'usinage peut provoquer une irritation oculaire. Signes et symptômes probables : rougeur, enflure, douleur, larmoiement et vision trouble ou voilée

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	Dermale	Composants	LD50 > 5 000 mg/kg

		similaires	
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Oxyde d’aluminium (non fibreux)	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Oxyde d’aluminium (non fibreux)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d’aluminium (non fibreux)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Matière de remplissage	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Matière de remplissage	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Matière de remplissage	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Glycérine	Dermale	Lapin	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Glycérine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
MORPHOLINE	Dermale	Lapin	LD50 500 mg/kg
MORPHOLINE	Inhalation - Vapeur	Rat	LC50 estimée à 10 - 20 mg/l
MORPHOLINE	Ingestion	Rat	LD50 1 680 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	Composants similaires	irritant légère
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide	Jugement professionnel	irritant légère
Oxyde d’aluminium (non fibreux)	Lapin	Aucune irritation significative
Matière de remplissage	Lapin	Aucune irritation significative
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
MORPHOLINE	Lapin	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	Composants similaires	Aucune irritation significative
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide	Jugement professionnel	irritant légère
Oxyde d’aluminium (non fibreux)	Lapin	Aucune irritation significative
Matière de remplissage	Lapin	Aucune irritation significative
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Lapin	irritant légère
MORPHOLINE	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	Composants similaires	Non classifié
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide	Cochon d'Inde	Non classifié
Matière de remplissage	Hommet	Non classifié

	et animal	
Glycérine	Cochon d'Inde	Non classifié
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Cochon d'Inde	Non classifié
MORPHOLINE	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	In Vitro	N'est pas mutagène
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide	In Vitro	N'est pas mutagène
Oxyde d’aluminium (non fibreux)	In Vitro	N'est pas mutagène
Matière de remplissage	In Vitro	N'est pas mutagène
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	In Vitro	N'est pas mutagène
MORPHOLINE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
MORPHOLINE	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde d’aluminium (non fibreux)	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Matière de remplissage	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Glycérine	Ingestion	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Inhalation	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
MORPHOLINE	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
MORPHOLINE	Inhalation	Rat	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Matière de remplissage	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Matière de remplissage	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Matière de remplissage	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans	pendant

				effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	l'organogenèse
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	pendant la grossesse
MORPHOLINE	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
MORPHOLINE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	13 semaines

(PÉTROLE)					observé 6 mg/l	
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	Inhalation	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
Oxyde d’aluminium (non fibreux)	Inhalation	pneumoconiosis	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Oxyde d’aluminium (non fibreux)	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Matière de remplissage	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Matière de remplissage	Inhalation	silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Glycérine	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	14 jours

					observé 3,91 mg/l	
Glycérine	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/jour	2 années
Glycérine	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/jour	2 années
Glycérine	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/jour	2 années
Glycérine	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/jour	2 années
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 381 mg/kg/jour	90 jours
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 336 mg/kg/jour	90 jours
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 336 mg/kg/jour	90 jours
MORPHOLINE	Dermale	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon d'Inde	LOAEL 900 mg/kg/jour	13 jours
MORPHOLINE	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon d'Inde	LOAEL 900 mg/kg/jour	13 jours
MORPHOLINE	Dermale	système vasculaire	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/jour	13 jours
MORPHOLINE	Inhalation	yeux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
MORPHOLINE	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,09 mg/l	13 semaines
MORPHOLINE	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 64 mg/l	5 jours
MORPHOLINE	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	LOAEL 64 mg/l	5 jours
MORPHOLINE	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,9 mg/l	13 semaines
MORPHOLINE	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,9 mg/l	13 semaines

MORPHOLINE	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,53 mg/l	104 semaines
MORPHOLINE	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,53 mg/l	104 semaines
MORPHOLINE	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 160 mg/kg/jour	30 jours
MORPHOLINE	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 160 mg/kg/jour	30 jours
MORPHOLINE	Ingestion	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 160 mg/kg/jour	30 jours
MORPHOLINE	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 800 mg/kg/jour	30 jours
MORPHOLINE	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 323 mg/kg/jour	4 semaines

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	danger d'aspiration
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide	danger d'aspiration
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements.

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 1 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	35-3671-1	**Numéro de la version :**	2.01
Date de parution :	2026/03/02	**Remplace la version datée de :**	2025/05/27

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N’OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S’Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D’ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l’utilisateur d’établir si le produit 3M convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue. Comme l’utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l’utilisation et l’application d’un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu’il évalue le produit 3M avant de déterminer s’il convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca